

1^{er} décembre 2018



Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten

Journée de formation

Bédarrides

*Salle polyvalente des Verdeaux
Avenue des Verdeaux à Bédarrides*

Sommaire :

Sommaire :	1
Introduction	2
Première session : Les exemples de fédéralisme	3
Deuxième session : Le fédéralisme en acte.....	6
Troisième session : Qu'est-ce que le fédéralisme ?.....	7
Conclusion	8
Bibliographie et références.....	11
<i>Lectures sur le fédéralisme</i>	11
<i>Revue et journaux</i>	11
<i>Par thématique</i>	11
<i>La crise des réfugiés en Europe</i>	11
<i>La crise de la zone Euro</i>	11
<i>L'absence de liberté de circulation en Europe</i>	11
<i>L'inefficacité de l'Union européenne</i>	11
<i>Politiques sociales européennes</i>	11

Introduction

Pourquoi parler d'Europe et de fédéralisme aujourd'hui ?

A 5 mois des élections européennes, en tant que citoyen-ne-s, plusieurs propositions vont être faites par différents candidats. Disposer d'un cadre de pensée pour se repérer et pouvoir avoir une vision à moyen-terme de ce que proposent les candidats, permettra de voter en connaissance de cause.

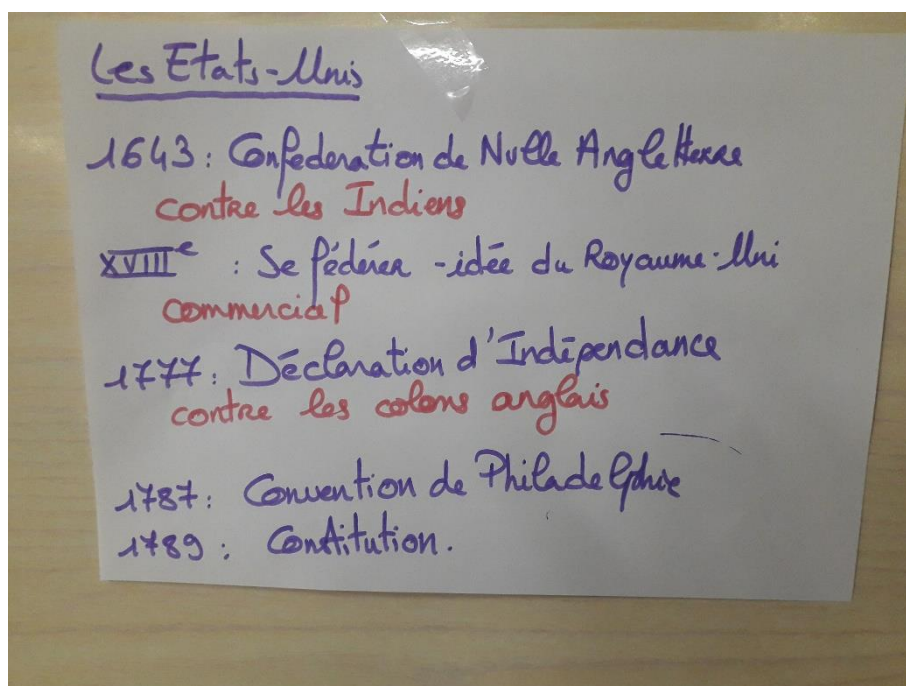
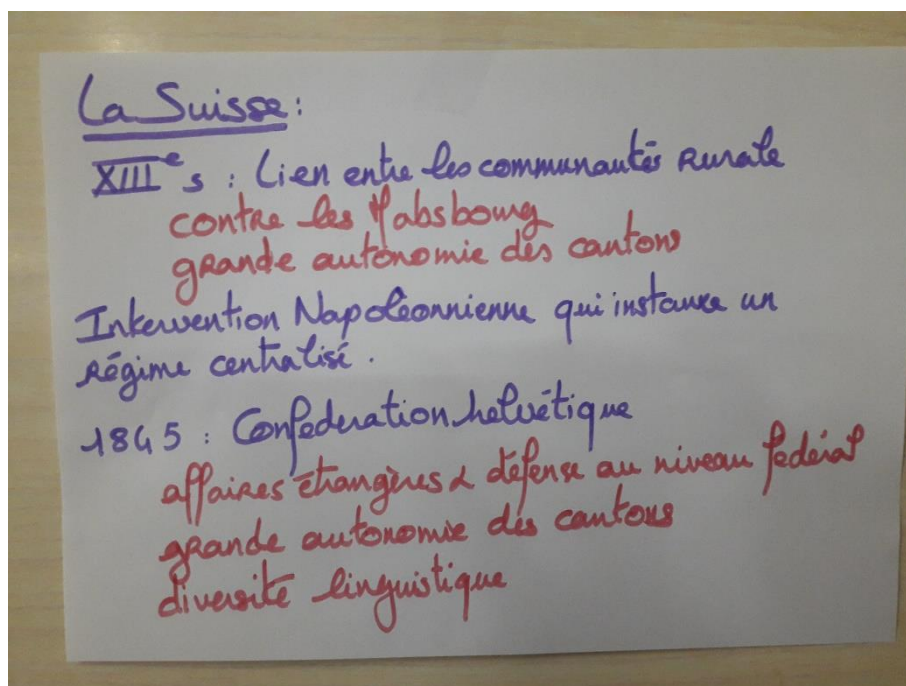
Nous ne sommes pas ici pour faire de la propagande fédéraliste mais pour présenter un courant de pensée et appréhender sa relation avec d'autres courants de pensée.

Disruption

- *Dans quelle expression, en dehors de la question européenne, avez-vous entendu les termes de « fédéral », « fédération », « fédéralisme ».*
 - ⇒ *Le sport, les partis politiques, les associations, les syndicats sont souvent organisés sous forme de fédération.*
 - ⇒ *Le fédéralisme est une forme d'organisation d'un groupe humain, pas nécessairement une forme d'Etat.*

Première session : Les exemples de fédéralisme

Répartis en groupe, les participants ont pris connaissance de l'histoire de plusieurs Etats fédéraux et ont synthétisé la manière dont ils sont venus à une organisation fédérale.



L'Amérique Latine: Brésil, Mexique, Argentine

Indépendance et fin des colonies

début du XIX^e

1824: Acte additionnel aux Constitutions (Brésil)

valeurs démocratiques

éviter l'éclatement d'une société diverse

Dictatures en Amérique Latine (début 20^e)

Rôle central de l'économie: propriétaires terriens,
population pauvre.

L'Allemagne:

XIV^e - XV^e: Saint Empire Romain Germanique

élection d'un Empereur

Intervention Napoléonienne: opposition entre
la Confédération du Rhin & du Sud (Bavière) et
l'émergence de la Prusse.

1870: Création du II^{ème} Empire

1918: pas de constitution - occupation par 4 puissances
étrangères

1949: Loi fondamentale

une évolution de la répartition des compétences

La Belgique:

1815: naissance de la Belgique comme Etat tampon
au Congrès de Vienne

1830: indépendance du Royaume de Belgique
une seule langue officielle: le français

1963: lois linguistiques

3 communautés linguistiques: française, allemande, flamande

scission des universités

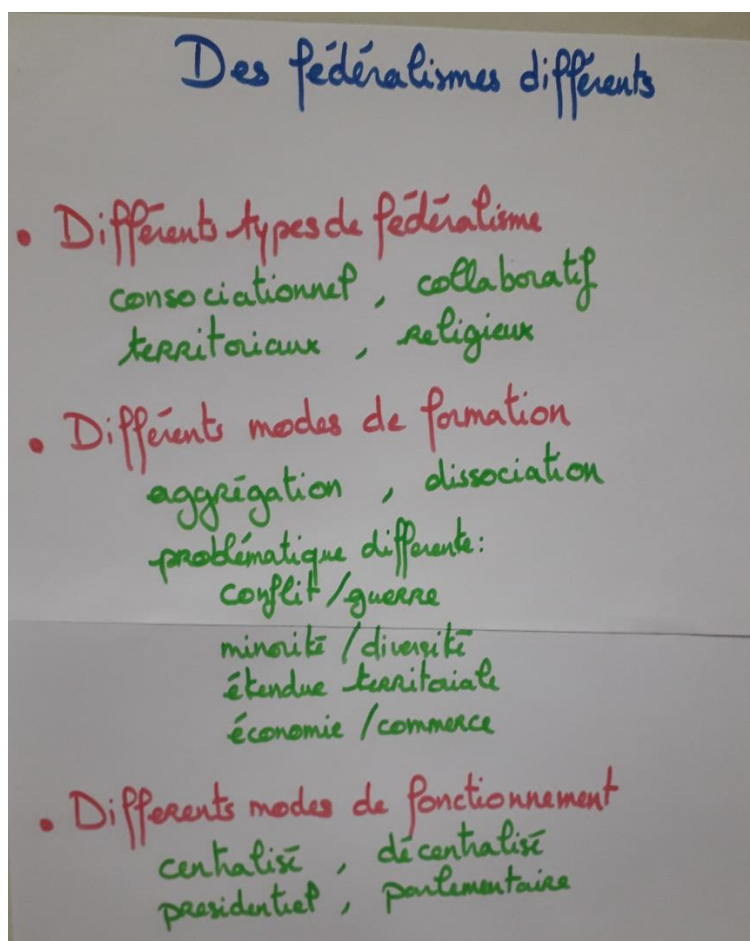
1984: création de la Fédération de Belgique

Wallonie, Flandres, Bruxelles Capitale
et maintien des communautés linguistiques

Synthèse :

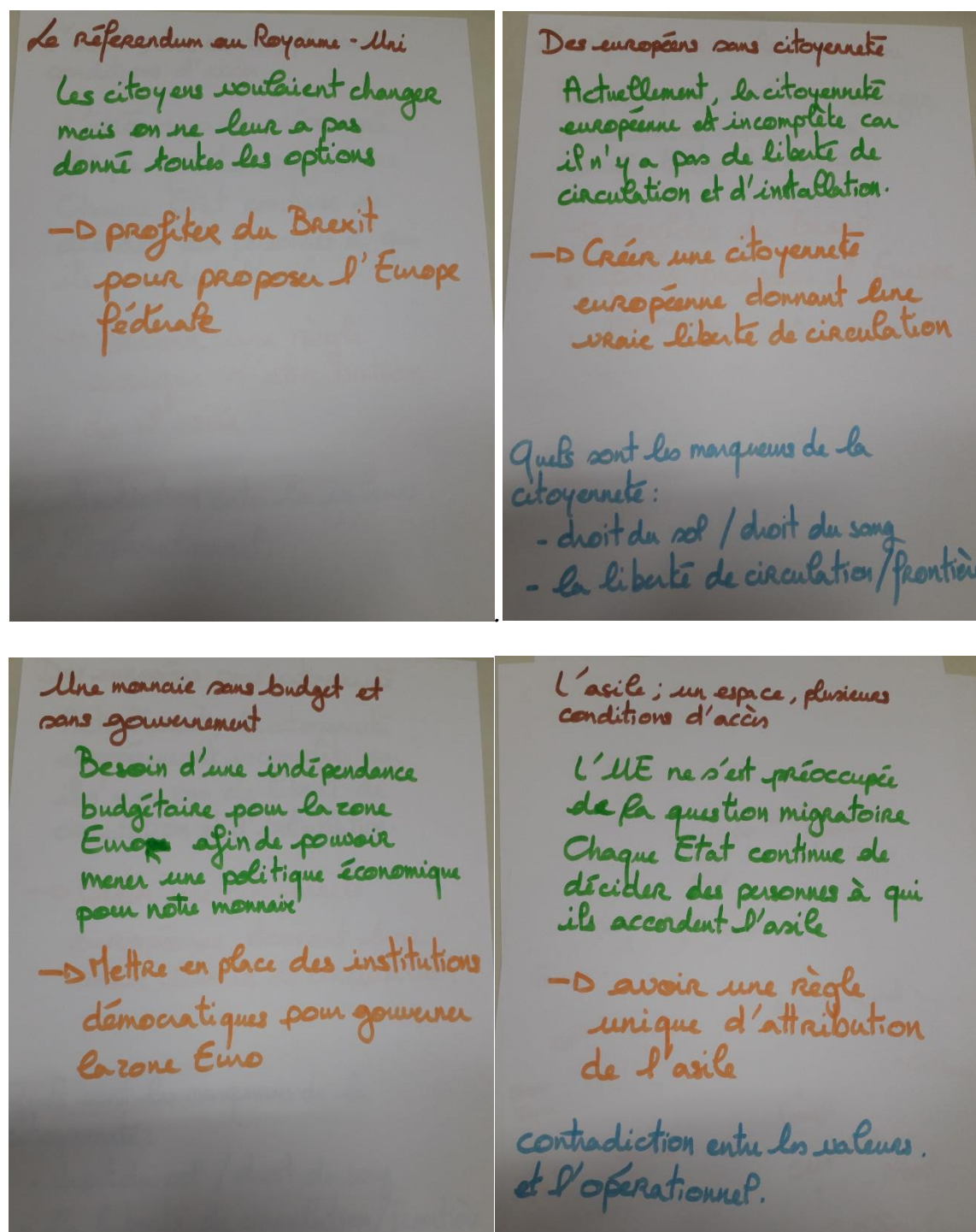
- Les causes pour mettre en place le fédéralisme sont diverses :
 - o Une menace extérieure (la Suisse, les Etats-Unis)
 - o La diversité culturelle ou linguistique (l'Inde, la Belgique)
 - o La gestion et la répartition des ressources (le Brésil)
 - Il existe différentes formes de fédéralisme et les choix dépendent du contexte des Etats.
 - o Une répartition des compétences strictes (système dualiste comme aux Etats-Unis) ou plus souple (système coopératif comme en Allemagne ou en Inde)
 - o Un aspect plus ou moins centralisé
 - Il existe des spécificités de certains fédéralismes qui ont pu adapter l'organisation en fonction de leur particularité
 - o En Inde, chaque communauté peut avoir des droits spécifiques
 - o En Australie, la répartition des compétences entre les Etats fédérés et l'Etat fédéral n'est pas la même en fonction des Etats fédérés.
- ⇒ Le fédéralisme est une forme d'organisation souple et qui évolue dans le temps.

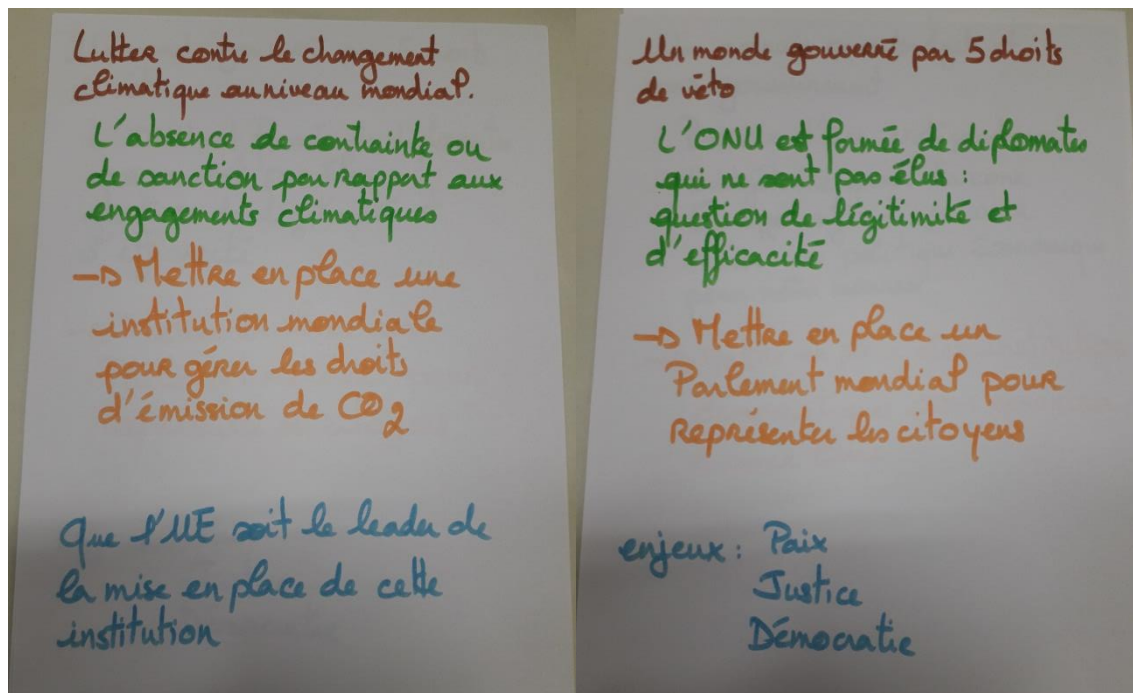
Pour aller plus loin :



Deuxième session : Le fédéralisme en acte

Chaque participant a travaillé sur une thématique pour identifier les propositions fédéralistes sur des enjeux actuels.

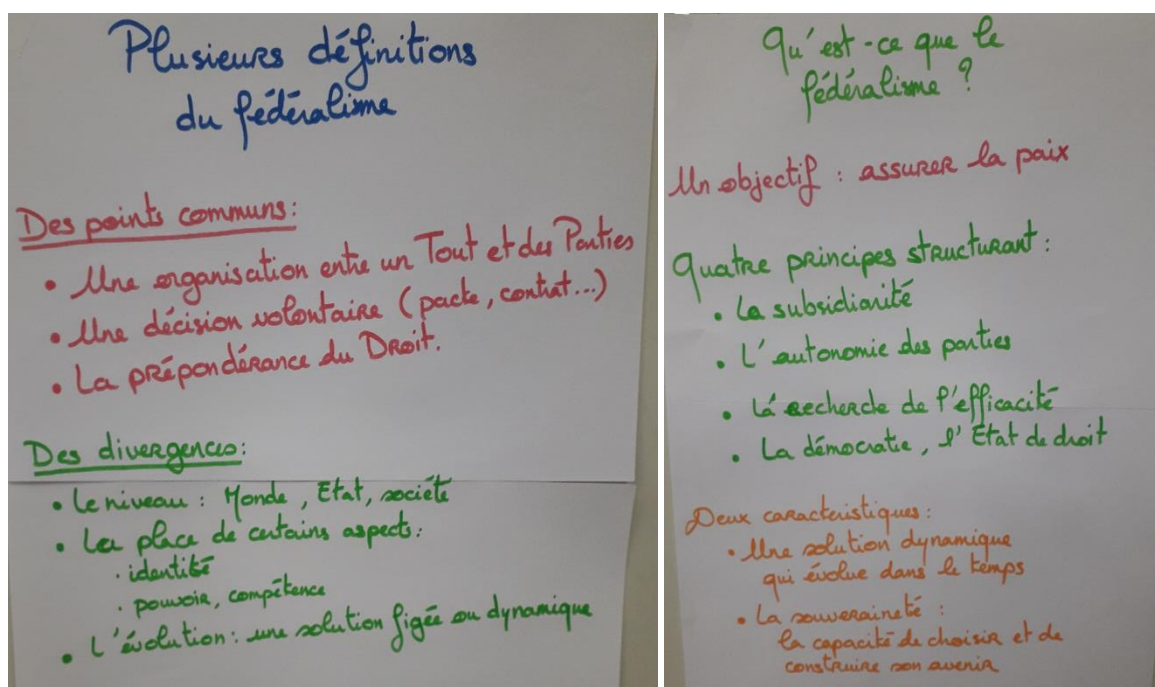




Troisième session : Qu'est-ce que le fédéralisme ?

Synthèse :

- Les valeurs du fédéralisme
 - o La paix
 - o Le respect des personnes, de leur liberté et de leur diversité (notamment chez des fédéralistes comme Camus ou Mounier)
 - o La résolution des conflits par le droit : mise en place d'institution et de cour suprême pour résoudre un désaccord
 - o La démocratie :
 - Le choix volontaire de faire partie de la fédération
 - Le respect de l'état de droit et des règles fixées



En quoi le fédéralisme est-il utile aujourd'hui ?

- Penser un monde devenu complexe où des décisions se prennent à différents niveaux
- Assurer l'autonomie des individus et la liberté de choisir.

Conclusion

Jean-Claude Sebag

Il existe donc des Etats fédéraux dans le monde entier ; ils peuvent être très anciens ou récents ; ils sont souvent très grands par leur territoire et/ou leur population (la première puissance du Monde est un Etat fédéral) ou moins grands ; ils peuvent avoir une ou plusieurs langues officielles, etc...

Dans leur diversité, ces Etats fédéraux présentent cependant, d'emblée, des caractéristiques communes : leur pérennité ; la capacité à restreindre les conflits ou au moins à les atténuer entre les groupes membres de la fédération ; le respect des minorités ; la primauté du droit et l'attachement à la démocratie ; l'absence de volonté hégémonique de l'une des collectivités composantes sur les autres etc...

L'analyse comparée des systèmes fédéraux révèle que leur organisation s'inspire, plus que d'apports idéologiques (le fédéralisme se méfie des pensées absolutistes) ou simplement doctrinaux, de principes méthodologiques souples mais en même temps impérieux :

1^{er} décembre 2018

- **L'autonomie** qui assure à chaque individu et à chaque collectivité le maximum de libertés et de pouvoirs compatibles avec le respect des autres individus et des autres collectivités.
- **La subsidiarité** : à chaque fois, le niveau supérieur n'intervient qu'à titre subsidiaire, c'est-à-dire lorsque le niveau inférieur n'est plus à l'échelle des problèmes à résoudre.
- **La participation** : c'est le ressort même de la démocratie fédéraliste : chacun (individu, groupe) est mis en capacité de participer le plus possible à la prise des décisions qui le concerne
- **Les garanties** : il ne sert à rien de poser des principes si on n'en garantit pas l'application. Les garanties sont assurée d'abord par la primauté du droit (qu'assure au plus haut la Cour Suprême) ; mais aussi par la garantie financière : il n'y a pas d'autonomie effective si les groupes ne disposent pas de ressources suffisantes et sont contraints de quémander les moyens dont ils ont besoin auprès des collectivités « supérieures ».

En définitive, le fédéralisme est un mode d'organisation (politique mais pas seulement) soucieux de la personne humaine et de ses pluri-appartenances, qui prend en compte la complexité du réel et n'élimine aucun de ses pôles en tension (l'un et le multiple, libertés et obligations, groupe majoritaire et groupes minoritaires...).

Pour exemple, c'est par idée reçue (en France tout au moins) que l'on fait croire que l'Etat fédéral viserait à détruire les nations. C'est le contraire, il entend les préserver (leurs particularismes historiques humains, culturels, linguistiques constituent un patrimoine commun irremplaçable) par ses principes directeurs (autonomie, subsidiarité, garantie). Ce que n'accepte pas le fédéralisme, c'est l'Etat-nation : c'est-à-dire une forme d'organisation politique adoptée par une nation pour s'imposer aux autres, les nier, voire les anéantir en s'affirmant de surcroît, de façon souvent illusoire, « souveraine ».

Mais attention : on ne fait pas du fédéralisme comme on ferait de la prose. Il ne suffit pas de rencontrer de l'autonomie mais pas de subsidiarité, de la subsidiarité mais pas de garantie, etc. Tous ces principes doivent se conjuguer ensemble sauf à ce que l'on se retrouve d'un côté plutôt en système anarchique (ou ce qui n'est guère mieux quant à l'inefficacité, en confédération) ou de l'autre côté plutôt en système totalitaire (ou ce qui n'est guère mieux quant à la réduction de la personne humaine, dans un état centralisateur).

Les principes du fédéralisme doivent s'appliquer à l'UE qui vit une crise existentielle à ne s'être toujours pas organisée en état pour assurer la sécurité de ses habitants (défense, finances, périls planétaires). Cet état ne peut être ni unitaire (ce serait la domination de l'un sur les autres) ni confédéral (c'est grosso modo la situation actuelle et l'inefficacité mortelle qui en découle). Les fédéralistes sont les

1^{er} décembre 2018

*vrais réalistes qui promeuvent la seule forme d'organisation politique de l'Europe
apte à unir réellement mais dans la diversité.*

Bibliographie et références

Lectures sur le fédéralisme

Spinelli, A. ; Rossi, E., 1941, Le manifeste de Ventotene ; Disponible sur Internet en français sur le site de l'Institut Spinelli

Loubet del Bayle J.-L., 2001, Les non-conformistes des années 30, Une tentative de renouvellement de la pensée politique française, Editions du Seuil Collection Points Histoire – Première édition en 1969

Revue et journaux

Le Taurillon : www.taurillon.org

Le Federalist Debate : <http://www.federalist-debate.org>

Fédéchoses, la revue de Presse Fédéraliste : <http://www.pressefederaliste.eu/-Fedechoses->

Par thématique

La crise des réfugiés en Europe

- Anton Lazarus, 2016, Policy Digest, Building European asylum and immigration policies and a European border service

La crise de la zone Euro

- David Garcia, Paolo Vacca, 2016, Policy Brief, A budgetary capacity for the Eurozone: a federalist view
- David Garcia, Paolo Vacca, 2015, Policy Brief, Strengthening and deepening the economic and monetary union within the current treaties: possibilities and limits (25 proposals)
- Domenico Moro, 2015, Policy Digest, A budget for the Euro area: objectives, procedures and institutions

L'absence de liberté de circulation en Europe

- Jules Lepoutre, 2016, Entre droit du sol et droit du sang, quelle nationalité pour les réfugiés, Esprit ; accessible sur [Cairn](#) (3€)

L'inefficacité de l'Union européenne

- David Garcia ; Paolo Vacca, 2016, Policy Brief, Improving the efficiency, democracy and legitimacy of the EU institutions within the current treaties: possibilities and limits (20 proposals)

Politiques sociales européennes

- Domenico Moro, 2016, Reflection paper, For a federal European unemployment insurance scheme